

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **58 (1966)**

Heft 6

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

58^e année

Juin

N° 6

L'Organisation internationale du travail

Ce n'est pas la première fois que nous présentons l'Organisation internationale du travail (OIT) à nos lecteurs.

Mais nous n'avons pas encore eu le plaisir de mettre en même temps sous leurs yeux deux études d'origine aussi différente que celles du distingué sous-directeur de l'Ofiamt, M. Bernardo Zanetti, et du grand syndicaliste américain, spécialiste des questions internationales, Rudy Faupl, qui régala il y a trois ans un congrès syndical suisse d'un exposé remarquable sur le syndicalisme dans son pays.

Ces deux exposés se complètent et se corrigent en quelque sorte. Ils présentent tous deux une organisation vivante, utile, nécessaire, voire indispensable.

Nous n'avons jamais indiqué dans le titre de notre revue que les articles signés n'engageaient que leurs auteurs. Cela nous paraît inutile, parce que cela coule de source. Ce sont les décisions des organes compétents qui engagent l'Union syndicale suisse.

Et pour ce qui concerne la politique du groupe ouvrier de la Conférence internationale du travail ou du Conseil d'administration du Bureau international du travail (BIT), les opinions peuvent évidemment diverger. Nous le verrons encore dans le numéro double de juillet-août, quand nous commenterons les travaux de la 50^e session de la Conférence internationale du travail, qui se déroule actuellement à Genève.

Notre intention pour l'instant est de faire entendre deux sons de cloches et une harmonie, malgré et peut-être à cause de certaines dissonances, quant aux travaux de l'Organisation internationale du travail, qu'il faudrait inventer, si elle n'existait pas déjà et ne continuait à témoigner d'une réjouissante vitalité. J. M.

TOUR DE BABEL OU «MIRACLE VIVANT»?

Par *Bernardo Zanetti*

I. Remarques préliminaires

1. Chaque année a lieu, généralement à Genève au Palais des Nations Unies, la Conférence internationale du travail (CIT) – celle